

**SYNDICAT MIXTE DE L'AEROPORT
SAINT-ETIENNE LOIRE**

**COMITE SYNDICAL
REUNION DU 04 AVRIL 2023**

Délibération n° 23-08 : Vote du Budget primitif 2023 de la Régie d'exploitation

VU les articles L. 5721-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales
VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales
VU l'arrêté préfectoral n°523 en date du 22 décembre 2011 portant création du Syndicat mixte dénommé « syndicat mixte de l'aéroport de Saint-Etienne Bouthéon »
VU les arrêtés préfectoraux n° 292 du 25 octobre 2013, n°73 du 24 mars 2016 et n°240 du 7 août 2017 portant modifications des statuts du Syndicat mixte désormais dénommé « Syndicat mixte de l'aéroport Saint-Etienne Loire »
Vu la délibération 20-2 du 27 janvier 2020 portant création d'une régie dotée de la seule autonomie financière pour l'exploitation de l'aéroport de St Etienne Loire
Vu l'avis favorable du conseil d'exploitation de la Régie d'exploitation de l'Aéroport de St Etienne Loire du 21 mars 2023

Le Comité syndical se réunit à l'effet d'approuver le budget primitif 2023 de la régie d'exploitation de l'aéroport.

Présents : Mesdames Sylvie BONNET, Nadia SEMACHE

Messieurs Pierrick COURBON, François DRIOL, Gérard DUBOIS, Luc FRANCOIS, Eric LARDON, Pierre LARDON, Yves PARTRAT, Daniel VILLAREALE

Pouvoirs : Madame Nora BERROUKECHE donne pouvoir à Monsieur François DRIOL,

Madame Irène BREUIL donne pouvoir à Monsieur Daniel VILLAREALE

Monsieur Christophe BAZILE donne pouvoir à Monsieur Eric LARDON

Monsieur Sylvain DARDOULLIER donne pouvoir à Monsieur Yves PARTRAT

Monsieur Jordan DA SILVA donne pouvoir à Madame Nadia SEMACHE

Monsieur Jérémie LACROIX donne pouvoir à Monsieur Yves PARTRAT

Monsieur Hervé REYNAUD donne pouvoir à Monsieur François DRIOL

Excusés : Monsieur Jean-Yves BONNEFOY

Monsieur Gaël PERDRIAU

Monsieur Philippe VALENTIN

Monsieur Pierre VERICEL

**VOTE A LA MAJORITE ABSOLUE
DES VOIX EXPRIMEES**

Lors des orientations budgétaires du comité syndical du 10 mars 2023, il a été présenté un projet de budget 2023 équilibré en section de fonctionnement à hauteur de 2 111 600 € et en section d'investissement à hauteur de 2 533 400 €.

Le projet du budget 2023 soumis à la présente assemblée s'équilibre en section de fonctionnement à hauteur de 2 111 592,05 € et en section d'investissement à hauteur de 2 533 433 ,15 €.

1-) Budget prévisionnel de fonctionnement 2023

Les dépenses de fonctionnement ont été prévues sur la base des contrats en cours et des dépenses de l'année 2022 de la régie d'exploitation. Globalement les charges ont été réévaluées au regard du contexte économique inflationniste, soit + 5% par rapport au budget prévu en 2022.

Une enveloppe de 10 000€ a été prévue pour permettre des actions de communication afin d'accompagner les missions de développement (poste responsable et prestation AMO/conseil). Ces dernières ont été prévues pour 2023 sur l'année complète avec une enveloppe prévisionnelle de 30 000€ pour faciliter ponctuellement le démarrage d'une ligne ou un programme de vol au départ de St Etienne. Les charges de personnel ont été prévues en tenant compte des revalorisations

**SYNDICAT MIXTE DE L'AEROPORT
SAINT-ETIENNE LOIRE**

salariales intervenues courant 2022 et en intégrant une marge de 3% pour anticiper de possibles nouvelles revalorisations à intervenir en 2023.

Il est également prévu une enveloppe plus importante (+5000€) sur la formation pour permettre d'assurer l'habilitation nécessaire des agents au tractage repoussage d'avion pour les avions basés dont ils auront à assurer les manœuvres dans les hangars et sur les aires de trafic.

Les recettes de fonctionnement ont été prévues :

- Avec une estimation de la majoration de la taxe d'aéroport (700 K€),
- Des recettes d'exploitation majorées de 15% par rapport aux recettes réalisées en 2022 tenant compte des premiers résultats des missions de développement et de la coupe du Monde de Rugby 2023
- Le dégrèvement de la CFE
- La subvention du syndicat mixte pour l'équilibre du budget.

Les principaux postes de dépenses et de recettes envisagés pour l'exercice 2023 sont les suivants :

SYNDICAT MIXTE DE L'AEROPORT
SAINT-ETIENNE LOIRE

DEPENSES		RECETTES	
Chap 011- Charges à caractère général	993 050 €	chap 70 - Produits des services et ventes diverses	20 950 €
Achats	133 900 €	Produits activité Annexe	20 950 €
Services extérieurs	487 300 €		
Sous traitance (sécurité, assist vols)	189 000 €		
Location	33 300 €		
Entretien /maintenance	181 600 €		
Assurances	41 000 €	Chap 75- Autres produits de gestion courante	286 000 €
Etude	10 000 €	Redevance atterrissage	36 000 €
Divers	32 400 €	Redevance balisage	6 000 €
Autres service extérieurs	196 350 €	Redevance stationnement	8 000 €
Honoraires	65 000 €	Redevance aérienne passager	24 000 €
Publicité et relation publiques	44 500 €	Assistance aéroportuaire	176 000 €
Divers (Frais télécommunications, déplacements, nettoyage, cotisations...)	46 850 €	Taxe aéroport	0 €
Autres dépenses fonctions supports	40 000 €	Recettes locations	36 000 €
Impots et taxes	175 500 €		
Chap 012 - Charges de personnel	894 000 €	Chap 74 - Subventions d'exploitation	700 000 €
Frais de MAD de personnel	59 000 €	majoration taxe aéroport	700 000 €
Personnel extérieur au service (SDIS)	100 000 €		
Salaires	356 000 €		
Cotisations SS et prévoyance	303 000 €		
Autres charges sociales	8 000 €		
Autres charges de personnel	18 000 €		
Taxes sur rémunérations	50 000 €		
Chap 65 - Autres charges de gestion courantes	1 000 €	Chap 77 - produits exceptionnels	1 097 000 €
		Subvention du SMASEL	1 027 000 €
Chap 66 - Charges financières	4 042,05 €	Dégrèvement CFE	70 000 €
Chap 67 - Charges exceptionnelles	2 000 €		
Autres charges exceptionnelles	2 000 €		
Chap 042 - Opération d'ordre de transfert entre sections	207 500 €	Résultat reporté	7 642,05 €
Dotation aux amortissements	207 500 €		
Impot sur les bénéfices et assimilés	10 000 €		
TOTAL	2 111 592,05 €	TOTAL	2 111 592,05 €

2-) Budget prévisionnel d'investissement 2023

Les principaux postes de dépenses et de recettes envisagés pour l'exercice 2023 sont les suivants :

DEPENSES		RECETTES	
Chap 20 - Immobilisations incorporelles	90 000 €	chap 13 Subvention d'investissement	1 285 000 €
Etudes	90 000 €		
Chap 21 - Immobilisations corporelles	231 377,70 €	chap 16- Emprunts et dettes assimilées	600 000 €
Matériels informatiques et divers	60 000 €	Autres Dettes	600 000 €
Acquisitions foncières	5 000 €		
Travaux sur clôtures	40 000 €		
travaux pontage fissures piste	40 000 €		
Mobilier et signalétique réaménagement hall	70 000 €		
Reste à réaliser exercice précédent	16 377,70 €		
Chap 23 - Immobilisations en cours	2 040 461 €	chap 040 - Amortissements des immobilisations	207 500 €
Travaux sur bâtiments	435 000 €		
Maîtrise d'œuvre et autres Travaux piste	144 000 €		
Travaux éclairage public et chemin de ronde	27 000 €		
Travaux réfection de la piste	800 000 €		
Autres dépenses	600 000 €		
Reste à réaliser exercice précédent	34 461,00 €	Report Excédent d'investissement	440 933,15 €
Chap 020 -Dépenses imprévues	171 594,45 €		
TOTAL	2 533 433,15 €	TOTAL	2 533 433,15 €

Les travaux et investissements sont budgétés pour 2023 comme suit :

- 80 000 € pour une assistance à maîtrise d'ouvrage pour les travaux immobilier
- 10 000 € étude-diagnostic pour mise en conformité sécurité incendie
- 60 000 € d'acquisition de matériel, informatique, et divers dont 15 000 € de remplacement des batteries de l'onduleur, 5 000€ radio portative, 5 000 € de divers matériel informatique et 20 000 € correspondant à une enveloppe d'urgence suite à panne, 15 000 € pour le changement du câble de balisage lumineux pour la piste.
- 5 000 € pour la finalisation des acquisitions foncières (1 tènement)
- 40 000 € d'entretien des clôtures

**SYNDICAT MIXTE DE L'AEROPORT
SAINT-ETIENNE LOIRE**

- 40 000 € pour pontage de fissures sur la piste
 - 70 000€ pour la partie mobilier et signalétique du réaménagement intérieur de l'accueil, hall d'entrée, salle d'arrivée, salle d'embarquement
 - 435 000€ de travaux sur bâtiment décomposé en 345 000 € travaux de réfection et sécurisation de la toiture aérogare, 30 000 € pour les travaux du réaménagement intérieur de l'accueil, hall d'entrée, salle d'arrivée, salle d'embarquement, 30 000 € de travaux d'entretiens et amélioration thermique des bâtiments et 30 000 € de travaux pour la mise en conformité incendie.
 - 40 000 € travaux pour marquage piste
 - 100 000 € pour la maîtrise d'œuvre pour les travaux de piste
 - 4 000 € pour travaux contrôle d'accès coté piste
-
- 10 000 € pour travaux chemin de ronde
 - 17 000 € de travaux pour changement en led éclairage public sur parking
 - 800 000 € pour les gros travaux de réfection de piste
 - 600 000 € autres dépenses

Ces travaux et investissements seront financés par une subvention d'investissement du budget principal et l'excédent d'investissement reporté

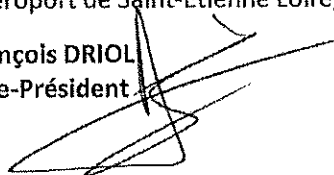
Après en avoir délibéré, le conseil syndical

- *approuve le budget primitif 2023 de la régie d'exploitation de l'aéroport qui s'équilibre en fonctionnement à 2 111 592,05 € et en investissement à 2 533 433.15€*

A Saint-Etienne le 4 avril 2023

Pour le Président du Syndicat Mixte de
l'Aéroport de Saint-Etienne Loire, empêché,

François DRIOL
Vice-Président



Nombre de votants : 17 représentant 82.525% des voix
Suffrages exprimés : 17 représentant 82.525% des voix
Vote POUR : 16 représentant 77.15% des voix
Vote CONTRE : 1 représentant 5.375% des voix
Abstention : 0

